



ORTHOPÉDAGOGUE
CAMPUS VILLE DE SAINTE-CATHERINE
POSTE REGULIER (35H/SEMAINE)

Au Collège Charles-Lemoyne, nous avons une place pour toutes les personnes qui ont à cœur le bien-être et la réussite des élèves. Chaque membre de notre équipe croit aux projets motivants, où chacun peut atteindre son plein potentiel. Notre milieu de vie est dynamique et stimulant! Si vous souhaitez rejoindre un Collège situé sur la Rive-Sud de Montréal où vous pourrez contribuer à la réussite des élèves dans un milieu ouvert d'esprit, postulez chez nous!

Chacun a sa place au #CCL!

CE QUE NOUS AVONS À VOUS OFFRIR

Sous l'autorité de la direction adjointe des services éducatifs, l'orthopédagogue occupera un rôle de conseil et soutien auprès des intervenantes et intervenants scolaires et des parents.

La personne pourrait être appelée à effectuer les tâches suivantes :

- Participer à l'élaboration et la mise en application du plan de travail du service d'orthopédagogie tout en respectant les encadrements éducatifs et administratifs du Collège;
- Contribuer au dépistage et à la reconnaissance des élèves vivant des difficultés dans une optique de prévention et d'intervention;
- Participer avec l'équipe multidisciplinaire à l'élaboration et la révision du plan d'intervention de l'élève en y intégrant son plan d'action;
- Accompagner et conseiller les autres intervenants (es) scolaires et les parents d'élèves en difficulté d'apprentissage;
- Concevoir, élaborer et adapter du matériel en fonction des besoins et des capacités de l'élève;
- Préparer et assurer la mise à jour des dossiers selon les règles définies par le Collège;
- Etc.

VOUS AVEZ CES QUALIFICATIONS?

- Être titulaire d'un diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champs de spécialisation approprié notamment en orthopédagogie ou en adaptation scolaire;
- Une maîtrise en orthopédagogie sera considérée comme un atout;
- Trois (3) années d'expérience en éducation
- Maîtrise de la langue française

UN APERÇU DE NOTRE PROPOSITION

- | | |
|--|--|
| • Échelles salariales identiques au secteur public (entre 56 670\$ et 105 432\$/ année); | • Quatre semaines de vacances par année et une semaine de relâche en mars; |
| • Frais de scolarité du Collège (et rabais substantiel pour l'Académie) assumés pour les enfants des employés; | • Régime de retraite du secteur public (RREGOP); |
| | • Régime d'assurances collectives avantageux; |
| | • Programme d'avantages corporatifs, télémédecine. |

POUR POSTULER

Rendez-vous sur le site monccl.com, dans la section Emploi

Nous appliquons un programme d'accès à l'égalité et nous invitons les femmes, les minorités visibles et ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Les personnes handicapées qui le désirent peuvent être assistées pour le processus de présélection ou de sélection.

Notez que le Collège Charles-Lemoyne s'engage à ne pas communiquer les renseignements personnels recueillis à des tiers, à moins que cela ne soit requis en vertu d'une obligation légale ou d'une ordonnance d'un tribunal. Dans ce dernier cas, des clauses de confidentialité assurent la protection adéquate des renseignements personnels.